

## Desserrer l'état raciste, Mener le combat du droit

À Ajaccio, le racisme a franchi un cap. « *La bataille de Corse prend corps. Demain nous rendrons la France aux Français. Le temps des urnes est dépassé* »... Voilà ce qui se dit dans les rangs des manifestations racistes de la capitale corse, infiltrées par les provocateurs des groupes « identitaires ». Un quartier pauvre à l'abandon des pouvoirs publics, des jeunes chômeurs en déshérence, un cortège manipulé par l'extrême droite qui se transforme en agresseur physique contre tout ce qui semble musulman, voilà qui est reproductible. Partout.

6 000 000 de suffrages pour les candidats du Front raciste organisés impriment au pays un climat tel que, de l'agression verbale contre les étrangers à l'agression tout court, il n'y a qu'un pas. Nous y sommes. Il nous revient, par delà les énergies fossiles des formations endormies, de réveiller un mouvement antiraciste qui naguère a fait ses preuves.

Chaque jour qui passe dans l'indétermination laisse la rue aux mains des groupes factieux. À ce train, pourquoi les Le Pen attendraient-ils la présidentielle, si les Ménard, Soral, Dieudonné et autre Zemmour patagent dans leur haine contre les immigrés en toute liberté, en compagnie de la nébuleuse « identitaire » lâchée sans muselière dans la ville ?

### Détruire le droit, l'œuvre du président

Pendant que le FN se développe sans aucune opposition, avec la complaisance des médias que l'on sait, ceux qui dirigent les pouvoirs publics multiplient les actes contre le droit. Pour des manoeuvres politiciennes, par obéissance à l'Union européenne, Hollande et Valls rabotent le droit :

- Le Code du Travail doit être réduit dès fin janvier à quelques phrases par une commission « Badinter », qui obéit à la directive patronale selon laquelle ce sont les lois sociales qui causent le chômage. Badinter accepte la mission au nom du caractère protecteur de la Constitution. Lui a-t-il échappé que la Constitution n'est pas appliquée ? Voici ce qu'elle indique : « *Art 5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.* » Cet article est bafoué chaque jour par les industriels, financiers et banquiers. Pourtant Badinter vise le Code, pendant qu'une armée d'experts s'en prennent aux règles sociales du Travail, conventions collectives, représentation syndicale et Protection sociale.

- La Constitution devrait intégrer un dispositif d'auto-destruction nommé « état d'exception ». Cette manoeuvre n'a rien à voir avec la lutte contre le terrorisme, qui dispose déjà, aux dires des magistrats eux-mêmes, de suffisamment d'armes juridiques, mais pas assez de moyens. Il s'agit d'une rupture majeure. Car l'état d'exception devient une technique de gouvernement, dans tous les pays qui adoptent une telle mesure et comme le prouve l'histoire de la guerre d'Algérie. Que vaut une Constitution dont l'un des articles permet la suspension des autres, selon des critères déterminés par le seul gouvernement ?

- Le droit du sol aussi est visé. Le président reprend la vieille revendication commune à la droite radicale et à l'extrême droite, la déchéance de la nationalité des binationaux. Considérant le terrain social comme un champ d'une bataille à mener contre les classes populaires, Hollande adopte un nouveau programme, où se mêlent la constitution d'un État sécuritaire, la division de la population par l'identité nationale, la reconnaissance de la toute puissance des détenteurs de capitaux. Que reste-t-il de l'État de droit ?

**Beaucoup partagent ce sentiment de chaos, où l'on regarde, médusé, sidéré, les traits démocratiques et sociaux de la société partir en lambeaux. Les jeunes générations ne veulent plus entendre parler, au propre comme au figuré, des énergies fossiles d'une société qui ne veut pas d'eux.**

**Voilà pourquoi la Filpac Cgt, avec ses syndicats, lance cette alerte : tant que le vide sidéral des perspectives de mobilisation conforte tous les renoncements, la situation continuera à échapper aux classes populaires. L'inverse est vrai : dès janvier, tout l'agenda des agressions du gouvernement contre le droit social et toute la campagne raciste du FN justifient la construction de vastes mobilisations, ensemble, pour nos revendications fondamentales. Nous serions et coupables et responsables de ne pas le faire. Alors allons-y sans délai.**